

Mobilisation collective pour le développement rural

Intitulé du projet

Altérités, des alliances nationales et territoriales articulées pour relever les défis de l'agro-écologie et de la gouvernance alimentaire

Chef de file : UNCPIE (Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement)

Contexte

La **physionomie des territoires ruraux a été profondément modifiée** au cours de ces quarante dernières années avec deux phénomènes marquants : un renouveau démographique sur ces espaces et en même temps un courant de métropolisation. Ces deux phénomènes, à l'heure de nouvelles réformes territoriales en profondeur, obligent à penser fortement les manières d'appréhender la ruralité.

Des **solutions innovantes multiples se construisent et s'expérimentent sur les territoires**, parfois stimulées dans le cadre de politiques publiques en faveur de l'agriculture et du développement rural. L'agriculture peut non seulement être respectueuse de l'environnement, mais également source de son amélioration ainsi que de celle de la biodiversité, elle peut être en capacité de produire pour 9 milliards d'habitants tout en gardant la confiance des consommateurs et être durable, elle peut assurer un revenu correct à l'agriculteur. C'est le sens donné par l'agro-écologie, qui mobilise les capacités productives naturelles du vivant tout en soutenant une agriculture économiquement viable, et qui se retrouve dans les projets de groupements d'intérêt économique et environnemental créés par la récente loi d'avenir pour l'agriculture.

Il faut repérer et stimuler ces démarches innovantes, faire partager les enseignements qui en sont issus, mutualiser les savoirs et savoir-faire pour favoriser l'essaimage de bonnes pratiques.

Pour cela, faire réseau au niveau national en prenant appui sur les acteurs territoriaux, locaux et régionaux, qui expérimentent et mettent en œuvre ces démarches apparaît comme une nécessité.

Objectifs visés en lien avec Stratégie Europe 2020

- Encourager le transfert de connaissances et l'innovation dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie et dans les zones rurales
- Promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire dans le secteur de l'agriculture
- Restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes tributaires de l'agriculture
- Promouvoir le développement économique dans les zones rurales.

Thèmes :

Agro-écologie

Sous-thème :

Gouvernance alimentaire locale

Partenaires :

AGORES, APCA, ANPP, FCEN, FNH, GREP, INRA, MNHN

Territoire(s) concerné(s)

National

Type de bénéficiaire

Acteurs des territoires ruraux

Coût total du projet : 685 k€

Part dépense publique sollicitée (Etat + Feader) : 550 k€

Dates du projet

Date de début : 16/06/2015

Date de fin : 18/06/2018

Agenda du projet/échéances clés :

2015 : 1ers séminaires, démarrage de l'action et plan d'actions 2016-

2016 : copil (1^{er} semestre) Rencontres Agriculture & Environnement (novembre), d'une journée

« alimentation durable » (juillet), 3 Inter AGRI

2017 : copil (1^{er} semestre), séminaire capitalisation /valorisation d'expériences innovantes, publication livre blanc alimentation durable

2018 : copil (1^{er} semestre), colloque de restitution, Rencontres Agriculture & Environnement

- Publication « gaspillage alimentaire en restauration collective »

Résumé du projet

Disposant d'un réseau 80 CPIE ancré territorialement et en capacité de mobiliser des partenariats locaux sur des projets liant agriculture, environnement et alimentation durable, l'Union nationale des CPIE a constitué une Mobilisation collective pour le développement rural (MCDR). Cette MCDR développera un projet répondant aux enjeux des deux thématiques identifiées par le Réseau Rural National : l'agro-écologie et la gouvernance alimentaire locale.

Les territoires constituent l'espace privilégié pour l'innovation et la recherche de réponses aux enjeux sociétaux, parce qu'ils sont réactifs et que seule l'action collective peut les faciliter. Dans cet esprit, la MCDR a pour objectif de créer une dynamique de partenariats articulés entre niveau national et territorial : la mutualisation des savoirs et la complémentarité des compétences permettant de stimuler l'innovation et l'expérimentation sur les territoires, et ainsi de répondre aux objectifs des programmes de développement ruraux régionaux. Cette dynamique s'appuiera sur le partage de projets et opérations mis en œuvre par les membres du réseau, notamment par son chef de file, l'Union nationale des CPIE.

La MCDR disposera donc de leviers adaptés, que le partenariat amplifiera. Cette force sera mise à disposition des acteurs territoriaux par le collectif national afin d'encourager l'essaimage d'expériences innovantes et d'outils adaptés à la conduite du changement.

Deux axes constitueront la feuille de route de la MCDR :

- **Stimuler et valoriser des projets territoriaux ; enrichir et essayer les pratiques d'Inter AGRI, des initiatives territoriales et partenariales**

Le dispositif Inter AGRI est né de la volonté de l'Union nationale des CPIE et de ses partenaires nationaux, APCA et DGER, de renforcer et de formaliser davantage les coopérations territoriales entre CPIE, chambres d'agriculture et établissements d'enseignement agricole, noyaux dur de partenariats autour desquels se greffent d'autres acteurs de la ruralité, de l'agriculture et de l'environnement.

Dans le contexte du Réseau Rural National et des objectifs du Feader, Inter AGRI est un atout certain : les réseaux nationaux s'enrichiront des expériences des réseaux territoriaux, auxquels ils feront bénéficier en retour de leurs analyses, pour favoriser l'essaimage. Mis à profit des Réseaux ruraux régionaux, les projets Inter AGRI pourront contribuer à la mise en œuvre des PDRR.

Au fil des ans, l'Union nationale des CPIE a constaté l'engagement grandissant des acteurs locaux de l'agriculture et de l'environnement pour monter des Inter AGRI. Cela illustre qu'ils répondent à un besoin territorial fort.

Sur la base d'une animation nationale éprouvée et de supports méthodologiques, la démarche sera plus déployée à partir de 2016 (accompagnement de nouveaux projets locaux Inter AGRI à titre d'expérimentation continue), favorisant la capitalisation au sein de la MCDR.

- **Faire réseau entre acteurs de la ruralité, de l'agriculture et de l'environnement sur les territoires**

Pour favoriser l'innovation et l'expérimentation, mutualiser les savoirs et savoir-faire pour que se construisent des projets territoriaux autour de l'agro-écologie et la gouvernance alimentaire locale, il est nécessaire que les acteurs de la ruralité, de l'agriculture et de l'environnement fassent réseau.

À cet effet, il apparaît pertinent d'organiser des événements stimulant la rencontre et l'échange entre ces acteurs, pour permettre la construction aux échelles nationale, régionale et locale d'une culture commune et d'un partage des enjeux et des actions à réaliser. Ils seront autant d'occasions d'implication des Réseaux ruraux régionaux et des acteurs concernés par les programmes de développement rural régionaux.

Les savoir-faire et des expériences dans le domaine seront à capitaliser au sein des réseaux engagés dans la MCDR, pour encourager l'organisation de nouveaux événements territorialisés similaires, impliquant l'ensemble des membres du réseau thématique et les RRR.

La mise en œuvre des deux axes permettra de valoriser et partager les enseignements de programmes qui favorisent :

- l'implication des acteurs territoriaux dans des pratiques alimentaires plus durables (programme MIAMM ! que structurent l'Union nationale des CPIE et l'AGORES) ;
- une meilleure connaissance des données nécessaires pour relever les enjeux en lien avec le développement durable des territoires ruraux et l'agro-écologie (notamment au travers de programmes de sciences participatives dans divers domaines : biodiversité, eau, usage des pesticides).

Résultats attendus et bénéfiques de l'action pour les acteurs du développement rural

- Des partenaires engagés dans la mobilisation collective
- Un Réseau rural national et des Réseaux ruraux régionaux, ainsi que d'autres partenaires de niveaux national et territorial, impliqués et qui évaluent les productions réalisées (outils, événements...)
- Des outils en agro-écologie et gouvernance alimentaire locale des partenaires enrichis grâce à l'effet réseau
- Des expériences multiples, variées, capitalisées, valorisées, diffusées et mises à disposition, portant sur des projets territoriaux multipartenariaux, dans les domaines de l'agro-écologie et de la gouvernance alimentaire locale
- La réalisation des productions, outils, documents de capitalisation et de valorisation envisagés par les partenaires en agro-écologie et gouvernance alimentaire locale, mis à disposition du RRN, des RRR et de leurs membres
- La réalisation des événements nationaux ou territoriaux favorisant la rencontre entre acteurs de la ruralité, de l'agriculture et de l'environnement, prévus par les partenaires, ouverts aux membres des réseaux ruraux national et régionaux
- La livraison des enseignements produits au RRN et aux RRR
- La contribution à des politiques publiques, à la mise en œuvre et l'amélioration des PDRR

Points d'intérêts pour le réseau rural national (cf. article 54 du RDRN°1305/2013)

- Accroître la participation des parties prenantes à la mise en œuvre de la politique de développement rural,
- Améliorer la qualité de mise en œuvre des programmes de développement rural régionaux,
- Favoriser l'innovation dans le secteur de l'agriculture, de la production alimentaire et de la foresterie ainsi que dans les zones rurales.

Etat d'avancement du projet et principales avancées obtenues à ce stade

2 séminaires des partenaires du réseau Altérité les 9 et 17 décembre 2015 : partage d'expériences de dynamiques territoriales impliquant acteurs de la ruralité, de l'agriculture et de l'environnement dans les domaines de l'agro-écologie et de l'alimentation durable ; élaboration d'un plan d'actions 2016-2018

Actions de communication / capitalisation envisagées

- 2 séminaires de démarrage et de partage d'expériences (2015)
- 1 publication « gaspillage alimentaire en restauration collective » (2015)
- 2 Rencontres Agriculture & Environnement (2016, 2018)
- 1 journée « alimentation durable » (2016)
- 1 séminaire de capitalisation/valorisation d'expériences innovantes (2017)
- 1 publication livre blanc alimentation durable (2017)
- 1 colloque de restitution final (2018)

Modalités de suivi / évaluation envisagées

L'Union nationale des CPIE assure le pilotage général des actions.

L'équipe salariée de l'Union nationale des CPIE assure la mise en œuvre des projets. Elle est structurée autour d'une direction, d'une équipe de chargés de mission formés au pilotage en mode projet tant en interne qu'avec les membres de son réseau. Elle est également organisée avec une fonction d'analyse de gestion pour suivre les programmes complexes, multi-financeurs, notamment européens.

Un salarié temps-plein est chef de projet et affecte 40 % de son temps de travail à cette mission (mise en œuvre et suivi général du projet, de la production des bilans et comptes rendus, représentation au Réseau rural national). Une personne est dédiée à la gestion administrative et financière du projet.

D'autres salariés de l'équipe de l'Union nationale des CPIE interviennent dans la mise en œuvre des actions proposées.

Un comité de pilotage du projet comprend les structures de la convention constitutive de MCDR (l'Union nationale des CPIE étant membre de droit). Il se réunira 1 ou 2 fois par an à partir de 2016. L'unité nationale d'animation du RRN est invitée.

D'autres partenaires du projet ne sont pas engagés dans la convention constitutive de MCDR et sont associés dans un cadre plus élargi.

Les partenaires impliqués dans les productions et organisations d'événements coopèrent à distance et en réunions spécifiques prévues à cet effet.

Pour en savoir plus :

Personne à contacter :

Nom du contact : Ludovic Serin

Structure / organisation: Union nationale des CPIE

Adresse : 26 rue Beaubourg 75003 PARIS

Téléphone : 01 44 61 75 35

E-mail : lserin@uncpie.org

Rédacteur de la fiche :

Ludovic Serin

Date de rédaction :

18/03/2016